



Session parallèle : Comment garantir la prise en compte des réalités locales dans les rapports nationaux (accent mis sur le processus de Rapport national volontaire) ?

14 mars 2019 (après-midi)

Objectif(s) :

- Bonne compréhension par les participants du fonctionnement pratique du processus de Rapport national volontaire (RNV) et des opportunités qu'il présente.
- Évaluation critique de l'efficacité du processus de RNV d'après les points de vue des organisations de la société civile (OSC) et des autorités locales (AL).
- Discussion sur les améliorations à apporter ou les alternatives au système actuel d'établissement de rapports.

Résultats attendus :

- Suggestions pour le processus de RNV, en particulier à la lumière du prochain examen du Forum politique de haut niveau.
- Évaluation d'au moins un rapport national volontaire et de la manière dont le processus a impliqué plusieurs parties prenantes au niveau national.
- Enseignements tirés sur la participation de multiples parties prenantes au processus de RNV et suggestions visant à améliorer le soutien apporté par l'UE.

Contexte :

Les progrès accomplis par les pays dans la nationalisation et la réalisation de l'Agenda 2030 et de ses Objectifs de développement durable (ODD) sont rapportés lors du Forum politique de haut niveau (FPHN), où les pays présentent volontairement leur rapport national. Alors que le FPHN se concentre chaque année sur un certain nombre d'ODD, les RNV sont censés couvrir tous les ODD. Jusqu'ici, les pays se sont montrés largement disposés à présenter leur RNV (environ 150 pays d'ici 2019), mais il n'y a pas de perception claire sur la manière d'utiliser efficacement ce processus d'examen, ni de vision claire sur les moyens à mettre en œuvre pour soutenir et garantir la participation des OSC et des AL. Des discussions sont en cours sur une éventuelle réforme du FPHN et du processus de RNV. L'UE devrait présenter des informations sur la manière dont elle met en œuvre les ODD, notamment dans les pays partenaires par le biais de sa politique de développement. Des rapports volontaires ont été utilisés pour suivre d'autres engagements pris par les Nations Unies et le bilan de ces rapports a été entrepris. Plus spécifiquement, la question de la qualité de l'inclusion de multiples parties prenantes dans l'élaboration des rapports au niveau national a parfois conduit la société civile à produire des rapports alternatifs ou « parallèles » à ceux du gouvernement. Cette session vise à examiner plus en profondeur le processus associé à l'Agenda 2030 et à tirer des enseignements sur la qualité de l'inclusion des partenaires du FPD dans l'établissement des rapports en mettant l'accent sur les pays en développement.



Méthodologie :

Table ronde animée par un modérateur durant laquelle les orateurs présenteront de courtes contributions pour encourager les discussions et la réflexion. Le débat sera ensuite ouvert à tous les participants et aux intervenants.

Questions d'orientation :

- Quels enseignements pouvons-nous tirer des quatre années d'expérience du FPHN (ou des processus antérieurs d'établissement de rapports) en termes d'efficacité, d'inclusivité et de suivi ?
- Comment et à quelles fins les OSC/AL peuvent-elles (mieux) utiliser les processus existants d'établissement de rapports ?
- Pouvons-nous suggérer des moyens, en termes de réforme du processus de RNV, pour le rendre plus efficace et plus inclusif ?
- Quel rôle l'UE peut-elle jouer pour soutenir la participation des OSC au processus de RNV ?